CIRCONSCRIPTION DE SAINT-JEAN-D'ANGÉLY

Elections Législatives du 23 Novembre 1958

ÉLECTRICES, ÉLECTEURS,

Sollicité par de nombreux agriculteurs syndicalistes de me présenter aux Élections Législatives des 23 et 30 Novembre, je viens solliciter vos suffrages.

Régulièrement investi par le RASSEMBLEMENT DES GAUCHES RÉPUBLICAINES, avec le **soutien de la Fédération Nationale des Exploitants agricoles,** je me présente devant vous avec le programme suivant :

Lutte acharnée pour le maintien des avantages que nous avons obtenus par un ministère démissionnaire de la IV[e] République : **L'indexation des produits agricoles.**

Certes, les différents gouvernements qui se sont succédés depuis, ont tout tenté pour saboter cette indexation, à tel point que Michel Debré, Garde des Sceaux, disait à l'occasion d'un Comice agricole : « Que l'indexation des produits agricoles était une source d'instabilité économique » ; c'est-à-dire que le Gouvernement actuel (comme ses prédécesseurs) pensent que les paysans feront les frais de la vie de la nation au profit des autres professions.

Les derniers sabotages, vous les connaissez :

— BLÉ, 113 frs de moins au quintal; refus de nous accorder une ristourne de 10 % de plus sur le prix fixé par suite du petit volume de la récolte.

— LAIT, Correctif de 2 % en baisse sous prétexte d'une grosse production, alors qu'elle est la même que l'an passé.

— SUBVENTION (hypothétique) sur la caséine, 100 frs du kilo pour éviter une hausse du prix du beurre.

ORGANISATION DES MARCHÉS

L'organisation des marchés agricoles est essentiellement basée :

D'une part, sur le stockage destiné à régulariser l'écoulement des produits et à harmoniser l'offre et la demande.

D'autre part, sur le soutien des prix par l'intervention des fonds d'Etat et de fonds professionnels, afin d'assurer, tant sur le marché intérieur que sur le marché extérieur, un minimum de rentabilité aux productions.

Dans ce secteur, de gros progrès ont été réalisés, surtout depuis 1953. Cependant, tous les marchés ne sont pas encore organisés. Il faut poursuivre et compléter l'œuvre entreprise en utilisant les formes de sociétés interprofessionnelles qui constituent l'instrument le plus souple et le mieux adapté.

Il faut que l'agriculteur gagne sa vie ;

Qu'il puisse entretenir ses bâtiments d'exploitation ;

Amortir son matériel.

Mais il est absolument nécessaire que l'ouvrier, le fonctionnaire puissent vivre décemment.

Il y a là, voyez-vous, une magnifique réforme à réaliser.

Les circuits de distribution sont beaucoup trop longs. Les intermédiaires prennent fréquemment des bénéfices scandaleux, si bien que vous avez pu entendre, à la radio, qu'un chou acheté 10 fr. au producteur était revendu 90 ou 100 fr. au consommateur.

La vulgarisation doit s'intensifier, mais elle doit rester essentiellement l'œuvre de la profession, car produire davantage est bien, mais il faut que cette production soit rentable et la vente des produits rémunératrice.

Si, comme me le demande mes camarades, je me propose de défendre l'agriculture avec l'acharnement qu'ils me connaissent, c'est que tout dépend d'elle.

Avec une agriculture prospère, dans une région comme la nôtre, l'artisanat marche bien et le commerce est florissant.

La stabilité ministérielle due à notre nouvelle Constitution nous donnera des garanties supplémentaires.

SUR LE PLAN FISCAL : Une réforme s'impose pour éviter les tracasseries de l'administration ; l'imposition à la base pourrait simplifier notre système fiscal et permettre de lutter à armes égales avec nos partenaires du Marché Commun.

SUR LE PLAN A.F.N. : Faisons confiance au Général de Gaulle qui nous a donné des garanties suffisantes de ses possibilités et de son républicanisme.

LES ANCIENS COMBATTANTS doivent conserver tous leurs droits et surtout leur ministère. Les pensions militaires de toutes natures doivent être harmonisées avec le coût de la vie.

SUR LE PLAN DÉPARTEMENTAL

Mon action portera particulièrement sur les crédits nécessaires à l'adduction d'eau, aux chemins ruraux et à l'achèvement de l'électrification.

AGRICULTEURS ! je suis, parmi tous les candidats, **le seul pratiquant votre métier, le seul** ayant fait ses preuves dans les organisations professionnelles où j'ai défendu les produits lait et vin.

J'attends avec confiance votre jugement, **car je sais que vous voterez pour un agriculteur.**

VIVE LA FRANCE ! VIVE LA RÉPUBLIQUE !

Jean GARNIER

Propriétaire Exploitant

Croix de Guerre 1939-1945

Maire de St-Hilaire-de-Villefranche

Président de la Commission laitière de la F. D. E. A.

Vice-Président de la Fédération des Viticulteurs Charentais

Vice-Président de la Laiterie Coopérative de St-Hilaire

CANDIDAT R. G. R.

Remplaçant éventuel :

JEAN MAZOUIN

Ancien Combattant

IMP BRISSON ET SES FILS _ SAINT-JEAN-D'ANGELY